



Repères

En France, chaque année, 2000 entreprises subissent un incendie lourd menant à l'arrêt de l'activité.

Par an, on dénombre en moyenne, sur les dix dernières années, 120 accidents ayant engendré un arrêt de travail dont 15 accidents graves (impliquant une incapacité permanente) et un décès.

Si le nombre de victimes est relativement peu élevé, les conséquences d'un incendie sont souvent dramatiques : 70 % des entreprises victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent.

Article R4227-28 du Code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Article R4227-39

Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.

Il existe au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres pour 200 mètres carrés de plancher. Il existe au moins un appareil par niveau.

Lorsque les locaux présentent des risques d'incendie particuliers, notamment des risques électriques, ils sont dotés d'extincteurs dont le nombre et le type sont appropriés aux risques.

CONNAITRE ET MAITRISER LE FEU

Formation Equipiers de Première Intervention - EPI -

Objectifs

- Connaître le principe du triangle du feu et les procédés d'extinction
- Connaître les différentes classes de feux
- Savoir utiliser les extincteurs appropriés
- Connaître et savoir appliquer les modalités d'un message d'alerte.
- Savoir appliquer la prévention du risque incendie

Programme

Théorie :

- Les causes d'incendie en entreprise
- Les conséquences d'un incendie grave
- Les phénomènes de la combustion
- La théorie du feu et ses principes de base
- Les différents procédés d'extinction
- Les modes de propagation
- la prévention du risque incendie
- Les classes de feux
- Les agents extincteurs
- La technologie des extincteurs

Pratique :

- Appropriation des extincteurs
- Exercice d'extinction sur feu réel (générateur de foyer écologique)

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point et vidéo
- Exposés
- Exercices pratiques

Un livret est remis à chaque stagiaire.

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis par un QCM.

Tarif

Nous consulter

Durée

7 heures

en formation initiale

4 heures

en recyclage

Délais d'accès :

15 jours minimum, sous réserve de disponibilités

Profil(s) stagiaires

L'ensemble du personnel ou personne dédiée à la seule sécurité incendie.

Pas de prérequis pour cette formation

Formateur

Moniteur Incendie, pompier professionnel

Type de formation

intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord